



Analyser un accident du travail

PUBLIC

Tout salarié missionné sur le projet «Analyse AT» de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Il est conseillé aux participants d'avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité Sociale ou, à défaut, l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS.

OBJECTIFS

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et argumenter des mesures de prévention.
- Formaliser le plan d'actions.

CONTENU

- Les enjeux d'une démarche participative d'Analyse d'Accident du Travail
- Les conditions à réunir pour réaliser un recueil de faits
- Le recueil et l'organisation des faits (méthode et outils)
- La recherche et l'argumentation des mesures de prévention
- La construction et le suivi du plan d'action

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices d'application
- Etudes de cas
- Travaux en sous-groupes

DURÉE

2 jours non consécutifs (1+1), soit 14 heures de face à face, avec des travaux à réaliser en intersession
A noter, le travail intersession nécessitera un temps de travail effectif dans l'entreprise.

VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise aux participants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contactez le préventeur de la Carsat Sud-Est en charge de votre entreprise

